

La Françafrique électorale de 1990 à 2007

Régis Marzin, Paris, 23 octobre 2022

Twitter : @Regis_Marzin

<https://regardexcentrique.wordpress.com/plan-du-blog/>

<https://regardexcentrique.wordpress.com/2022/10/23/la-francafrique-electorale-de-1990-a-2007/>

Une Françafrique que l'on peut qualifier d'« électorale » se développe à partir du début des années 90, spécialisée dans les élections. Elle constitue un sous-ensemble d'une Françafrique plus large. Elle est composée essentiellement des acteurs français qui agissent concrètement dans les processus électoraux en Afrique. Les actions qui se remarquent sont des actions qui participent à modifier le résultat « normal » des élections, le résultat qui adviendrait sans influence de facteurs externes sur le processus électoral. Ce sont donc des actions « négatives » dans un bilan sur la démocratie alors qu'il existe aussi des actions « positives », qui, elles, n'ont pas autant de raisons d'être répertoriées. Des acteurs africains, quand ils agissent aussi dans le sens des intérêts français, font partie de cette « Françafrique électorale », dans un « réseau élargi », et, ils apparaissent, d'une certaine manière, moins visibles que les acteurs français. Ce sont par exemple des anciens ministres ou fonctionnaires d'anciennes colonies françaises qui participent à des missions d'observation factices qui rejoignent dans leurs objectifs cachés des intérêts associés à la politique française en Afrique.

La définition de la Françafrique¹ qui a imposé le concept est celle de François-Xavier Verschave dans le livre de Survie de 1996 « France-Cameroun. Carrefour dangereux »² : « La Françafrique désigne une nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique, organisée en réseaux et lobbies, et polarisée sur l'accaparement de deux rentes : les matières premières et l'aide publique au développement. La logique de cette ponction est d'interdire l'initiative hors du cercle des initiés. Le système, autodégradant, se recycle dans la criminalisation. Il est naturellement hostile à la démocratie. Le terme évoque aussi la confusion, une familiarité domestique louchant vers la privauté. » Cette définition est reprise en 1998 dans le livre du président de Survie qui a, par son succès, imposé le néologisme « La Françafrique, le plus long scandale de la République »³. Plus tard, François-Xavier Verschave et Survie parle parfois des « trois E : Elysée, Etat-Major, Elf »⁴, qui, selon eux, détiennent un pouvoir maximum. Comme d'autres auteurs, il évoque aussi pour la décrire entre 1995 et 1998 des réseaux associés à des acteurs majeurs. Ainsi, il insiste sur les « réseaux » de Jacques Foccart, Jacques Chirac, et Charles Pasqua. Le président de Survie entre 1996 et 2005 utilise plusieurs manières de décrire ce qui va d'un nombre réduit d'acteurs majeurs à une « nébuleuse » d'acteurs en majorité invisible, comme il le présente en 2004⁵ : « La Françafrique, c'est comme un iceberg. Vous avez la face du dessus, la partie émergée de l'iceberg : la France meilleure amie de l'Afrique, patrie des droits de l'homme, etc. Et puis, ensuite, vous avez 90% de la relation qui est immergée : l'ensemble des mécanismes de maintien de la domination française en Afrique avec des alliés africain. » La définition qui intègre une large partie invisible, ainsi délicate à décrire, est incomplète, et ce que François-Xavier Verschave privilégie, c'est le récit d'un ensemble d'événements, qui définit implicitement a posteriori une « Françafrique », en suivant l'accumulation des faits.

Introduire dans la définition en 1996 le terme de « nébuleuse » a sans doute été contre-productif, peut-être une erreur. Il aurait été plus utile de s'en tenir aux acteurs dont les responsabilités sont les plus importantes, quelques dizaines de personnes physiques ou morales ou d'entités principales, entourées de quelques centaines d'autres, qu'il serait ultérieurement possible pour des chercheurs et journalistes d'identifier, en évitant de faire penser à un trop grand nombre d'acteurs impossibles à identifier, ce qui rend le concept flou et risque de le transformer en objet de fantasme avec exagération sur la persistance de l'influence néocoloniale. Une grande partie des acteurs agissent dans un réseau avec une hiérarchie qui renvoie et de rares dirigeants, en particulier aux chefs de l'état. Par contre, certains acteurs peuvent agir sans en référer à ces dirigeants, sans avoir besoin de consentement étatique, disposant d'un certain niveau d'autonomie dans leurs actions avec les dictatures africaines, par exemples des juristes et avocats, des publicitaires et communicants, des dirigeants d'entreprises et quelques politiciens plus indépendants que les autres. Ils agissent alors souvent dans le même sens que les dirigeants politiques mais aussi dans le sens de leurs intérêts. Cette autonomie n'implique pas une forte

¹ Paragraphe inspiré de Régis Marzin, évolution de la Françafrique, 5.8.2012

² Survie, Dossier noir n° 7, « France-Cameroun. Carrefour dangereux », 6.1996, p8-9

³ François-Xavier Verschave, La Françafrique, le plus long scandale de la République, 1998, p175

⁴ En 2001 dans le rapport du Procès contre Verschave selon le journaliste Bernard Langlois Politis 15.3.2001 + Survie 2010

⁵ François-Xavier Verschave, De la Françafrique à la Mafiafrique, 2004, pp9-10,

augmentation du nombre d'acteurs parce que les places d'acteurs d'influence dans le domaine politique sont rares et difficiles d'accès. Dans le domaine économique, la question de la légalité des activités et du respect des droits humains et environnementaux se pose régulièrement dans l'observation des relations entre acteurs politiques et économiques, et cela implique d'introduire de nouveaux critères de distinction des acteurs de la Françafrique.

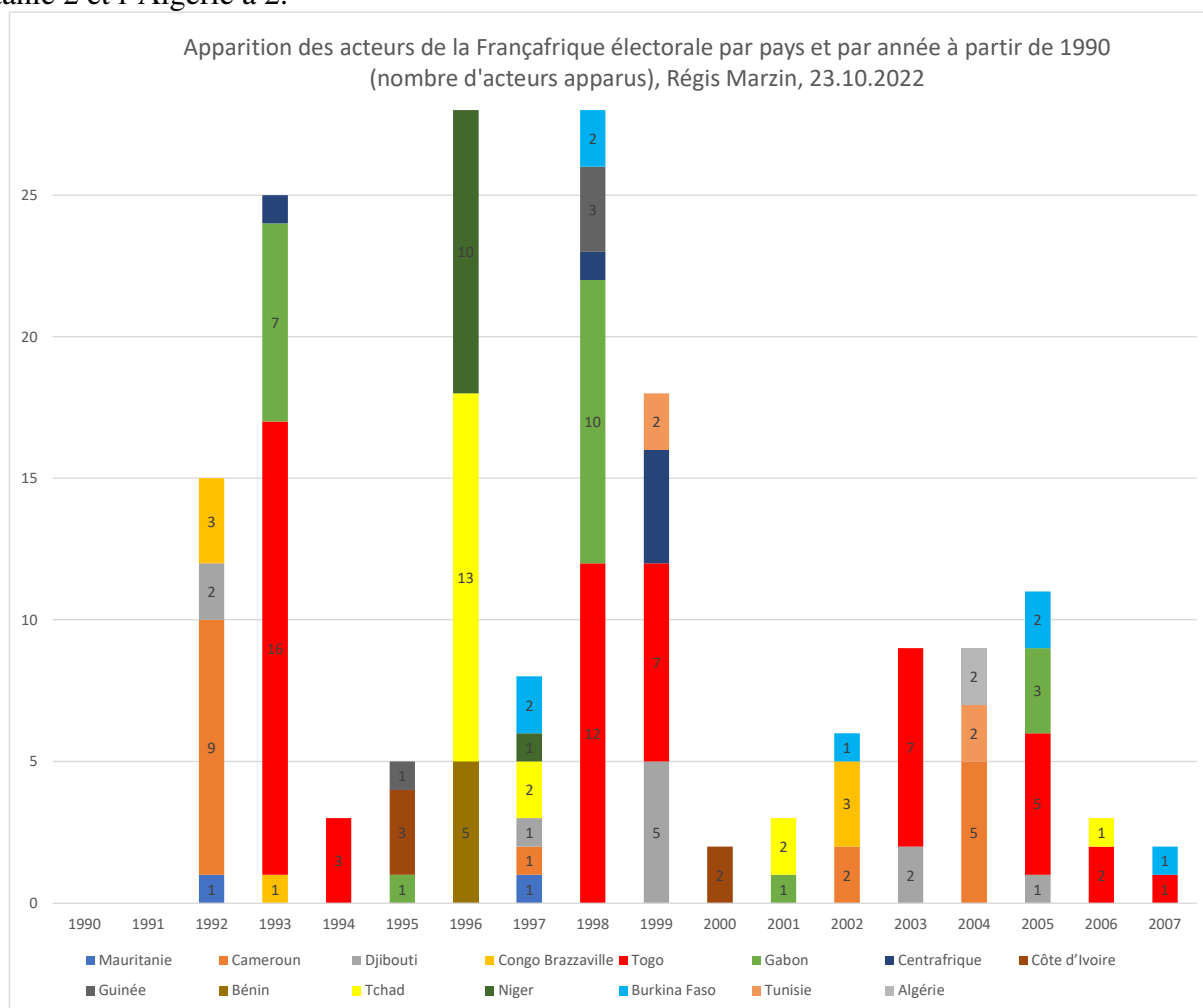
La Françafrique pourrait avoir d'autres définitions, dont celle-ci : 'La Françafrique est un système relationnel d'acteurs établi en France, dans les anciennes colonies françaises d'Afrique et dans quelques autres pays d'Afrique, qui permet des prises de décisions et des actions associées, de certains de ces acteurs, favorables à des intérêts français, essentiellement tels qu'ils se présentent dans la politique africaine de l'état français. Ce système relationnel de quelques centaines d'acteurs identifiables a posteriori est proche d'une structure de système néocolonial français. Ce système se met essentiellement en place autour de la période des indépendances vers 1960, se renouvelle dans sa composition et s'étend à partir du retour du multipartisme après 1990 puis s'affaiblit à partir des années 2000 au fur et à mesure de l'autonomisation des anciennes colonies de l'influence de l'ancien pays colonisateur. La Françafrique grossit en nombre d'acteurs dans les années 90 puis régresse à partir des années 2000. Le réseau global garde en son centre une structure étoilée autour de l'Elysée et d'un grand nombre de présidences d'anciennes colonies françaises. Il s'établit plus largement, pour les acteurs étatiques, dans la diplomatie, la coopération militaire et les bases militaires, pour les acteurs économiques privés, dans le commerce des matières premières et dans quelques domaines économiques comme le transport et la logistique, et, pour des acteurs étatiques et politiques ou plus rarement privés, à partir de 1990, dans les processus électoraux sans démocratie. Les acteurs sont principalement des dirigeants étatiques, présidents, ministres, des élus, des diplomates, des militaires gradés et des agents de renseignement, des dirigeants d'entreprises, des publicitaires et communicants, des journalistes et des juristes et avocats.'

Le retour du multipartisme crée un nouveau domaine d'activité pour des personnalités surtout françaises qui travaillent pour les intérêts français en Afrique. La possibilité de choisir des dirigeants provoque une activité de résistance dans le sens d'un empêchement de ce choix, d'une modification du choix sous influence externe sur les processus électoraux. Le principal intérêt français est de voir se maintenir dans ces anciennes colonies des dirigeants qui seront favorables à ses intérêts, au niveau diplomatique et au niveau économique. Quand des dirigeants africains commencent à détourner les processus électoraux pour se maintenir, des acteurs français apparaissent dans les opérations. Ils ne sont pas spécialement les acteurs principaux des détournements. Il y a un effet sur une élection en particulier et un effet cumulé sur les anciennes colonies françaises. Le cumul d'action participe à limiter et ralentir la démocratisation de l'Afrique francophone et donc de l'Afrique. La Françafrique électorale ne peut se développer qu'à partir du retour du multipartisme. Alors que se définit ainsi progressivement une 'Françafrique', avec un temps de retard sur l'actualité, sont pris en compte de plus d'acteurs multiples à côté des acteurs principaux, à côté des principaux décideurs étatiques. Les élections du pré carré français sont ainsi étudiées à la recherche de ces acteurs par des journalistes, des chercheurs et des associations. Ainsi apparaît un second niveau de responsabilité.

Entre 1992 (1990) et 2007, au moins 113 noms apparaissent dans 49 processus électoraux à 175 occasions, dont, entre 1995 et 2007, 87 noms dans 40 processus électoraux, à 132 occasions. La Françafrique électorale est active dans 15 pays entre 1992 (1990) et 2007, dans 49 processus électoraux, à 172 occasions, par ordre d'apparition : Mauritanie (1992, 1997 = 2), Cameroun (1992 x9 acteurs, 1997, 2002 x2 (a), 2004 x5 (a) = 17), Djibouti (1992 x2, 1997, 1999 x5, 2003 x2 (a), 2005 (a) = 11), Congo Brazzaville (1992 x3, 1993, 2002 x3 = 7), Togo (1993 x16 acteurs dont 9 secondaires, 1994 x3, 1998 x12, 1998-1999 compté en 1999, 1999 x6+1=7, 2003 x7, 2005 x5, 2006 x2, 2007 = 53), Gabon (1993 x7, 1995, 1998 x10, 2001 (a), 2005 x3 =22), Centrafrique (1993, 1998, 1999 x4 = 6), Côte d'Ivoire (1995 x3, 2000 x2 = 5), Guinée (1995, 1998 x3 = 4), Bénin (1996 x5), Tchad (1996 x13, 1997 x2, 2001 x2(a), 2006 = 18), Niger (1996 x10, 1997 x1 = 11), Burkina Faso (1997 x2, 1998 x2, 2002, 2005 x2, 2007 = 8), Tunisie (1999 x2, 2004 x2 =4), Algérie (2004 x2). Aux 113 noms s'ajoutent au moins deux acteurs en responsabilité sur un ensemble de pays qui n'apparaissent pas négativement dans des actions précises sur des processus électoraux, pour atteindre 115.

53 actions de la Françafrique électorale sur 175 (30,3%) se déroulent au Togo, lors de 7 processus électoraux sur 49. En deuxième position vient le Gabon avec 22 actions (12,6%), puis le Tchad avec 18 actions (10,3%), puis viennent le Cameroun à 17, Djibouti à 11, le Niger à 11, le Burkina Faso à 8, la Centrafrique à 6, la Côte

d'Ivoire à 5, le Bénin à 5, la Guinée à 4, Congo Brazzaville à 4, la Tunisie à 4, le Congo Brazzaville à 3, la Mauritanie 2 et l'Algérie à 2.



Apparition des acteurs de la Françafrique électorale par pays et par année à partir de 1990 (nombre d'acteurs apparus par année et pays), Régis Marzin, 23.9.2022

Pays	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	Total
Mauritanie			1					1											2
Cameroun			9					1					2		5				17
Djibouti			2					1		5				2		1			11
Congo B			3	1									3						7
Togo				16	3				12	7				7		5	2	1	53
Gabon				7		1			10			1				3			22
Centrafrique				1					1	4									6
Côte d'Ivoire						3					2								5
Guinée						1			3										4
Bénin							5												5
Tchad							13	2				2					1		18
Niger							10	1											11
Burkina Faso								2	2				1			2		1	8
Tunisie										2					2				4
Algérie															2				2
Total	0	0	15	25	3	5	28	8	28	18	2	3	6	9	9	11	3	2	175

Les années de plus forte mobilisation de la Françafrique électorale dans le soutien aux régimes non démocratiques au moment des élections sont 1993 (25 interventions), 1996 (28) et 1998 (28).

Régis Marzin
Paris, 23 octobre 2022